



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2024_056_PM

Objet : Déménagement – 28 Bis rue Fernand Pauriol le 04 mai 2024

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par Monsieur Rémy BERINGUIER sollicitant l'autorisation de stationner deux véhicules de 20m3 28 bis rue Fernand Pauriol à MALLEMORT pour effectuer son déménagement le :

Samedi 4 mai 2024 de 7h à 10h

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement du déménagement.

ARRETE :

Article 1 : Monsieur Rémy BERINGUIER est autorisé à stationner deux camions de déménagement de 20m3 dans la rue Fernand Pauriol à MALLEMORT, dans le but d'organiser le transport de son mobilier **le samedi 4 mai 2024 de 7h à 10h.**

Article 2 : A cette occasion la rue Fernand Pauriol sera fermée à la circulation le temps du déménagement. Le pétitionnaire s'engage à laisser libre la circulation aux véhicules de secours si nécessaire.

Article 3 : La signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par le pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera tenu responsable des accidents pouvant survenir, par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Messieurs les chefs de centre de secours de Sénas et de la Roque-d'Anthéron
- Service Tom Tom

Fait à Mallemort, le 22/04/2024

Maire de Mallemort
Hélène GENTE

